



Code postal  
53140

Commune de  
ST-CALAIS-DU-DESERT

Code INSEE  
53204

page 2/2

### Situation de la commune au regard du zonage sismique règlementaire

> La commune se situe en zone de sismicité classée

zone 1  
très faible

zone 2   
faible

zone 3   
modérée

zone 4   
moyenne

zone 5   
forte

### Situation de la commune au regard du zonage règlementaire à potentiel radon

> La commune est classée à potentiel radon de niveau 3

oui  non

### Information relative à la pollution de sols

> La commune comprend un ou plusieurs secteurs d'information sur les sols (SIS)

oui  non

### Arrêtés portant ou ayant porté reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle ou technologique

> La commune est concernée depuis 1982 par un ou plusieurs arrêtés

nombre 2

. de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle

nombre

. de reconnaissance de l'état de catastrophe technologique

Pièces jointes \*

### Documents de référence permettant la définition des travaux prescrits

Extraits de documents ou de dossiers permettant la définition des travaux prescrits au regard des risques encourus en application du Code de l'environnement : articles R.125-23, 24, 26 et R.563-4

Le règlement du PPRT de Titanobel

### Cartographies relatives au zonage règlementaire

Extraits cartographiques permettant la localisation des immeubles au regard des risques encourus en application du Code de l'environnement : articles R.125-23, 24, 26 et R.563-4

Retrouver la cartographie du zonage sismique des communes à l'adresse suivante:

<http://www.planseisme.fr/Zonage-sismique-de-la-France.html>

Retrouver la cartographie du potentiel radon des communes à l'adresse suivante :

<https://www.irsn.fr/FR/connaissances/Environnement/expertises-radioactivite-naturelle/radon/>

Retrouver ci-après la cartographie du PPRT de Titanobel

\* Les pièces jointes sont consultables sur le site Internet de la préfecture de département  
[www.mayenne.gouv.fr](http://www.mayenne.gouv.fr)